ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1569 – 7 août 1998 – prix : 9F

La politique de Jospin :
c'est de faire payer les pauvres !

IMPOSONS DE FAIRE PAYER LES RICHES !

M 6189 - 1569 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – La privatisation de Thomson Multimédia

5 – Sans-papiers : régularisation immédiate

– Amiante : les lenteurs gouvernementales

6 – Santé : régime maigre pour les dépenses

12 – Chômage : de l'optimisme gouvernemental à la réalité

Tribune

4 – Le comble d'une loi sur la réduction du temps de travail, c'est… quand elle le rallonge !

Dans le monde

6 – Kosovo : la guerre s'intensifie, les grandes puissances complices

– États-Unis : fin de la grève à General Motors

7 – Espagne : une sale «affaire» pour le PSOE

– Italie : l'horreur des camps de rétention

Dans les entreprises

9 – Renault

– Peignage Amédée

10 – SNCM

– ELM Leblanc

Lire

11 – *De retour au pays et autres nouvelles* de Ralph Ellison

Voir

11 – *Soul in the hole* de Danielle Gardner

– *Face* d'Antonia Bird

Été

12 – À la rencontre des militants de Lutte Ouvrière

Les 35 heures dans la Métallurgie : ON DIMINUE LES HORAIRES MAIS ON TRAVAILLERA PLUS LONGTEMPS !

L'accord sur les 35 heures signé le 28 juillet entre l'UIMM (l'Union des Industries Minières et Métallurgiques) et trois syndicats de la branche «*décline davantage des opinions que des faits,* (il) *ne comporte aucune innovation, aucun élément pratique. C'est un accord virtuel, une sorte de non accord*». Ce sont les paroles de Martine Aubry elle-même. Alors, si elle le dit…

En tout cas, à travers cet accord, c'est toujours plus de flexibilité que les patrons de la métallurgie cherchent à imposer aux travailleurs, sous prétexte «d'adaptation du temps de travail à la durée légale des 35 heures». Et ce sont les 35 heures hebdomadaires qui restent toutes théoriques dans l'accord.

Celui-ci prévoit en effet de faire passer le contingent d'heures supplémentaires autorisées annuellement de 94 à 180 (et même 205 durant la période 2000-2002) pour les entreprises ne pratiquant pas l'annualisation, à 150 (et 175 entre 2000 et 2002) pour celles dont le travail est annualisé.

L'accord permet donc une durée de travail hebdomadaire de 39 à 40 heures, et un maximum pouvant atteindre 48 heures sans dérogation (contre 46 actuellement), avec une moyenne de 42 heures sur 12 semaines !

Pour les cadres, les ingénieurs et la plupart des techniciens, l'accord prévoit en outre différents «forfaits» ne comportant pas de limite de durée de travail ou bien proposant des heures supplémentaires peu majorées (jusqu'à 42 heures hebdomadaires en moyenne sur une année pour des majorations de salaires de 15 à 30% selon les cas).

On est loin des 35 heures… comme on est loin d'une quelconque volonté de lutter contre le chômage, puisque cet accord ne fait aucune allusion à des créations d'emploi. La ministre n'a pourtant pas jugé utile d'en dénoncer les termes qui d'après certains de ses amis politiques, «contourne l'esprit de sa loi».

Martine Aubry a refusé de signer l'arrêté d'extension nécessaire pour que cet accord contractuel soit appliqué à toutes les entreprises du secteur. C'est une façon de dégager sa responsabilité… alors qu'en fait, cet accord est bel et bien conséquence de la loi sur les 35 heures telle qu'elle a été préparée par elle-même. Sa position n'est donc pas de désavouer clairement l'accord, mais d'attendre pour laisser faire. «*L'accord ne s'appliquera qu'en l'an 2000, j'ai donc tout le temps d'y réfléchir et j'attendrai très certainement d'avoir la deuxième loi pour donner ma réponse*» a-t-elle déclaré.

Cette position d'attente face à un accord qui est pourtant considéré par beaucoup comme un camouflet au gouvernement lui-même, revient à donner un feu vert à l'UIMM. Et ce n'est certainement pas le gouvernement, mais les travailleurs en lutte qui pourront faire ravaler leur morgue aux patrons de la métallurgie comme à tous les autres.

Les brochures du CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- **Capitalisme et immigration** (n° 74 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 3 octobre 1997)
- **80e anniversaire de la révolution russe** : Actualité du communisme face à la mondialisation capitaliste (n° 75 – Meeting avec Arlette Laguiller le 7 novembre 1997)
- **Le peuple algérien face à la barbarie islamiste et à la dictature des militaires** : les responsabilités de l'impérialisme français (n° 76 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 décembre 1997)
- **Pouvoir central, pouvoirs régionaux et locaux… et contrôle populaire** (n° 77 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 30 janvier 1998)
- **En 1999, l'euro ? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe** (n° 78 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)
- **Cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises : esclavage et capitalisme** (n° 79 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)

Prix : 10 F — Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

La politique de Jospin c'est de faire payer les pauvres :

IMPOSONS DE FAIRE PAYER LES RICHES !

Depuis que le chômage est devenu dans ce pays un fléau qui touche des millions de travailleurs, tous les gouvernements qui se sont succédé, qu'ils aient été de droite ou qu'ils se soient réclamés de la gauche, ont de fait mené la même politique. Ils ont distribué des cadeaux au patronat, sous forme d'abaissement de charges sociales, de diminution des impôts sur les entreprises, de facilité pour aménager les horaires de travail sur le dos des salariés, sous prétexte d'inciter les patrons à créer des emplois.

A chaque fois, le résultat a été le même : rigoureusement nul. Les patrons encaissent bien évidemment les cadeaux qu'on leur fait (et en échange desquels on ne leur demande même pas d'engagement précis), et les mesures gouvernementales ne servent qu'à augmenter leurs bénéfices. Même dans les cas où ils ont la possibilité de vendre plus et ont, de ce fait, besoin d'augmenter la production, ils ne créent généralement pas d'emplois, car ils préfèrent se contenter de surexploiter un peu plus leurs salariés.

Le gouvernement Jospin n'a pas échappé à la règle et ses projets pour les mois qui viennent s'inscrivent dans la droite ligne de la politique qui consiste à faire payer les pauvres pour permettre aux riches de s'enrichir encore plus.

Premier acte : le projet de budget pour 1999, présenté par le ministre des Finances au début juillet était caractérisé par la décision, toujours sous le prétexte d'inciter le patronat à créer des emplois, de diminuer fortement la taxe professionnelle à partir de 1999, c'est-à-dire les impôts que paient les entreprises, dont les bénéfices, déjà considérables, grandiront d'autant.

Deuxième acte : l'accord sur la « réduction du temps de travail », signé dans la métallurgie entre le patronat et certaines confédérations syndicales, illustre la manière dont le patronat peut et veut utiliser la loi Aubry, que les partis de la « gauche plurielle » nous ont présentée comme une avancée sociale, et comme un remède au chômage. Cet accord prévoit une réduction du temps de travail « théorique », accompagnée dans la pratique d'une possibilité accrue pour le patron de faire effectuer bien plus d'heures supplémentaires, à sa convenance. Dans le meilleur des cas, les salariés y gagneront la majoration de 25 % sur quelques heures supplémentaires. Mais ce n'est même pas toujours le cas, du fait de l'annualisation, et du fait que cet accord prévoit aussi l'extension du travail au forfait. Quant à la création d'emplois, il n'en est même pas question.

Troisième acte : les pouvoirs publics recommencent à beaucoup parler du déficit de la Sécurité Sociale (lié au chômage, et aux dégrèvements de charges sociales accordés aux entreprises), ce qui annonce toujours une diminution des prestations dont les assurés sociaux devraient bénéficier en échange de leurs cotisations qui, elles, ne diminuent pas. Juppé n'est plus là. Mais le train de mesures qu'il avait prévu continue à se mettre en place.

On pourrait se demander pourquoi ce gouvernement s'acharne, comme ses prédécesseurs, à recourir à des recettes qui ont fait depuis plus de vingt ans la preuve de leur totale inefficacité dans la lutte contre le chômage et dont, qui plus est, presque tous les commentateurs économiques s'accordent à reconnaître qu'elles n'entraîneront pas la création d'emplois. Ce n'est pas parce que les ministres seraient stupides. C'est simplement parce que le problème du chômage est en fait le dernier de leurs soucis.

Oh, ils en parlent bien sûr en période électorale, parce que ne pas le faire pourrait leur coûter des voix. Mais quand ils sont au gouvernement, ce dont tous ces politiciens professionnels sont préoccupés, c'est de permettre aux riches, aux possédants, à ceux qui possèdent le pouvoir économique, de continuer à s'enrichir encore sur le dos de la population laborieuse. Cela durera tant que les travailleurs ne feront pas entendre leur colère. Il est grand temps de ne plus les faire attendre !

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LE COMBLE D'UNE LOI SUR LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL, C'EST... QUAND ELLE LE RALLONGE

Les patrons de la métallurgie sont contents de l'accord sur les 35 heures qu'ils ont signé la semaine dernière avec trois syndicats de la branche : FO, CGC et CFTC.

D'abord, parce que les 35 heures à l'horloge des patrons seront travaillées 39, 40 ou plus ! L'accord prévoit d'augmenter le contingent annuel maximum d'heures supplémentaires qui est de 94 heures aujourd'hui à 180 heures par salarié (150 pour ceux dont le temps de travail est annualisé). Mieux encore : la durée hebdomadaire de travail pourra aller jusqu'à 48 heures par semaine, contre 46 actuellement, avec une moyenne de 42 heures sur 12 semaines. Et des dérogations « résultant d'un accord d'entreprise » pourront crever ce plafond !

Autre tour de passe-passe : la pratique d'horaires « au forfait » sera étendue à de nombreux salariés. Entendez par là d'horaires alourdis sans que les salariés en question, pour la plupart petits cadres, touchent un centime de plus. Ou encore la possibilité pour les patrons de changer les horaires des salariés, trois jours à l'avance.

Ainsi, au lieu de diminuer le temps de travail, l'accord prévoit tout simplement de l'augmenter ! Sans que les patrons déboursent ou le moins possible ! Et sans qu'ils embauchent non plus. Ces Messieurs de l'UIMM et leurs amis des syndicats signataires ont complètement oublié que c'était l'objectif ! Du moins le prétexte inventé par la ministre Aubry pour faire passer une loi pro-patronale. A défaut d'une loi pour l'emploi, on voit les multiples emplois d'une loi...

Martine Aubry nous raconte maintenant que cet accord dans la métallurgie n'aurait guère d'importance, qu'il ne serait que « virtuel » puisqu'applicable seulement en l'an 2000, en 2002 pour les petites entreprises, et que d'ici là, de prétendus bons accords vont se négocier entreprise par entreprise.

Et les grands chefs de la CGT et de la CFDT, qui eux aussi cherchent à nous faire passer des vessies pour des lanternes à propos de cette loi sur les 35 heures, viennent également nous expliquer que rien n'est perdu puisque tout se jouera au niveau des entreprises.

A ce jour pourtant, dans les entreprises où les patrons ont pris l'initiative de négociations parce qu'ils y voyaient leur intérêt et où des accords ont été signés, ils ne sont guère à l'avantage des salariés ! Sur les 80 accords que les statistiques officielles ont décomptés depuis un mois, 55 comprennent une clause de modulation du temps de travail (flexibilité en faveur des patrons) et la moitié prévoit un gel des salaires (aussi en faveur des patrons). Signalons que ces accords dont aucun ne correspond aux intérêts des travailleurs, ont été signés par des syndicalistes de la CGT et de la CFDT (pas seulement de FO, de la CGC et de la CFTC) qui n'ont certainement pas, ainsi, servi leur classe.

Alors virtuelle, la politique patronale ? Que non ! L'UIMM (Union des Industries métallurgiques et minières) fait le chef d'orchestre qui donne le ton et le tempo aux autres patrons. Leurs fifres et sous-fifres des grandes, moyennes et petites entreprises auront entendu ! Rien du contenu de cet accord ne sera tombé dans l'oreille d'un sourd et on peut faire confiance aux patrons pour évidemment s'appuyer sur le pire, contre nous ! A nous de le savoir et de nous préparer à la suite. Car rien n'est joué, fort heureusement.

Les bureaucrates syndicaux qui ont signé l'accord ont prétendu qu'ils voulaient ainsi « éviter le pire » ! Les autres, les chefs de la CGT et de la CFDT, lient pourtant leur sort au gouvernement en prétendant que ce serait « le moins pire »...

Pire ou moins pire, drôle de choix ! Et si les travailleurs voulaient le meilleur ? Si nous nous décidions à mettre toutes les forces du monde du travail ensemble, celles des travailleurs de toutes les entreprises, pour imposer la diminution des horaires, l'augmentation des salaires et les millions d'embauches, nécessaires dans le privé comme dans le public ?

Oui, si on remettait les pendules à notre heure ?

Editorial des bulletins
L'Etincelle du lundi 3 août 1998

Leur société

La privatisation de Thomson Multimédia

JOSPIN SUR LES TRACES DE JUPPÉ

Thomson Multimédia (TMM), entreprise détenue jusque là à 100 % par l'Etat, vient de se voir partiellement privatisée par le gouvernement. 70 % de TMM restera aux mains de l'Etat, tandis que les 30 % restant iront à quatre groupes pour 7,5 % chacun : le français Alcatel, le japonais NEC et les américains Microsoft et DirecTV.

Il y a à peine plus d'un an, avant les élections législatives, le candidat Jospin promettait qu'il n'y aurait pas de privatisations. Depuis son arrivée au pouvoir, on peut dire que le Premier ministre Jospin a fait preuve d'une belle constance pour se renier.

Il y a deux semaines, c'était la privatisation-surprise de l'Aérospatiale, vendue à Matra. Il y a deux mois, c'était l'annonce de l'ouverture du capital d'Air France, juste après la privatisation de la branche militaire de Thomson. Et il y a eu aussi le CIC vendu au Crédit Mutuel, le GAN cédé à Groupama, sans parler d'une nouvelle cession de titres France Telecom prévue pour la rentrée.

Le journal patronal *Les Echos* ne s'y trompe pas en titrant un de ses articles « *le gouvernement accélère un mouvement de privatisations qui ne disent pas leur nom* » et en rappelant que certaines de ces privatisations se sont faites très discrètement, comme la vente des dernières actions de l'Etat dans Usinor et Péchiney.

La privatisation partielle de TMM, dernière en date, ne rapportera pas un sou à l'Etat, c'est prévu, parce que les quatre nouveaux « partenaires » apporteront leurs capitaux pour augmenter le capital de Thomson. Et le gouvernement de se réjouir de la réussite de l'opération qui effacerait, paraît-il, le mauvais souvenir de l'époque Juppé, lorsque ce dernier avait voulu vendre l'entreprise pour un franc à Daewoo. Pourtant, on ne sait pas encore à combien sera estimée la part des nouveaux « partenaires » de TMM. « *On sera extraordinairement éloigné du franc symbolique* » a promis le ministère des finances. Faire mieux qu'un franc, ce ne sera en effet pas très difficile...

Et pour se justifier, le gouvernement annonce en même temps que Thomson va renouer avec les bénéfices dès la fin de l'année. Pas étonnant quand on sait que l'Etat a injecté 11 milliards de francs dans TMM fin 1997.

Ainsi l'argent de l'Etat, c'est-à-dire l'argent des contribuables, sert à rendre bénéficiaires des entreprises pour pouvoir ensuite les vendre au privé. Voilà ce qui réjouit le gouvernement. Les salariés de Thomson, à qui on n'a bien sûr rien demandé, seront sûrement heureux de l'apprendre !

Tous les journaux ont bien accueilli la nouvelle. Même *L'Humanité*, qui ne parle d'ailleurs pas de privatisation mais « *d'association avec quatre grands constructeurs* ». Il est vrai que le mot de « privatisation » écorcherait bien des oreilles de militants communistes. Les militants du PCF de Thomson iront-ils eux aussi jusqu'à expliquer à leurs collègues que cette privatisation larvée marque « un changement de logique » comme le dit *L'Humanité* ?

La seule logique de l'Etat, qui n'a pas changé depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, est de servir les intérêts des plus riches. C'est de distribuer les fonds publics au patronat sous prétexte de créations d'emplois, ou bien d'aider les entreprises françaises à rapporter de l'argent aux patrons.

C'est à cette logique-là qu'il faut mettre fin en exigeant que l'argent de l'Etat serve à créer tout de suite des emplois utiles à la population au lieu d'aider par mille moyens (dont les privatisations) les riches à s'enrichir encore plus.

Roger BERTRAND

LA RÉGULARISATION IMMÉDIATE DE TOUS LES SANS-PAPIERS : UN DÛ !

AFP

Manifestations diverses, occupations d'églises, grèves de la faim : diverses associations et groupements de Sans-papiers refusent de baisser les bras.

Depuis plusieurs jours des militants et des Sans-papiers de la Coordination de St-Bernard, parmi lesquels des dirigeants qui, il y a deux ans, furent à l'origine du mouvement, comme Madjiguène Cissé, occupent l'ambassade du Vatican à Paris. Mais ils n'ont pas encore obtenu satisfaction sur la régularisation de 17 anciens occupants de Saint-Bernard déboutés de leur demande.

Et dans tous les cas le gouvernement campe sur des positions intransigeantes en escomptant que les mouvements s'enlisent.

Néanmoins, été ou pas, vacances ou pas, les Sans-papiers et ceux qui les soutiennent refusent d'entériner la situation créee par la politique du gouvernement sur ce problème. Pourtant ce ne serait que justice que non seulement le gouvernement cède sur des cas précis, mais aussi qu'il recule sur le refus massif qu'il a opposé à la moitié des travailleurs immigrés qui, faisant confiance à ses promesses, avaient déposer un dossier il y a un peu plus d'un an.

Il n'est pas tolérable qu'au terme d'une année de démarches, 70000 personnes se voient ainsi condamnées à vivre dans la clandestinité et la précarité qu'elle entraîne. Il n'est pas acceptable que des dizaines de milliers d'hommes et femmes qui séjournent en France depuis des années vivent sous la menace constante d'un contrôle et d'une expulsion.

Jospin, comme Chevènement ont beau prétendre le contraire, ils savent très bien que leur refus de régulariser les Sans-papiers ne changera rien au travail clandestin, et rien non plus au chômage. Mais ils choisissent de se comporter comme des démagogues réactionnaires plutôt que de prendre le risque de leur déplaire et d'apparaître laxistes sur le problème de l'immigration. Et c'est d'ailleurs la même couardise qui les fait se mettre à plat ventre devant le patronat quand il s'agit des salaires ou du chômage.

Régulariser les Sans-papiers, tous les Sans-papiers et tout de suite, voilà ce qu'il faut exiger.

H. M.

Amiante — LES LENTEURS MINISTÉRIELLES

Un rapport sur l'amiante, dressant un bilan accablant de la situation, vient d'être remis à Kouchner et à Aubry. Dans ce rapport il est mentionné qu'« *environ 700 mésothéliomes (le cancer de l'amiante) apparaissent chaque année en France, personne ne discute le fait que 90 à 95 % sont provoqués par l'amiante et cependant moins de 100 mésothéliomes seront reconnus comme d'origine professionnelle* », ce qui fait qu'un nombre restreint de malade, environ 10 %, parviendront à être indemnisés au titre de la maladie professionnelle. « *Ce n'est plus un dysfonctionnement*, conclut le rapporteur, *c'est la faillite d'un système* ».

Le cancer de l'amiante relève en effet du régime d'indemnisation des pneumoconioses qui avait été spécialement conçu pour éviter aux patrons de l'industrie minière de payer des indemnités trop élevées aux mineurs atteint de la silicose. Ce régime ne permet encore d'indemniser au titre de maladie professionnelle que les manifestations sévères de pneumoconioses, les autres cas relevant d'une indemnisation moins avantageuse.

Martine Aubry a déclaré que « *toutes les dispositions dérogatives au droit commun aujourd'hui applicables aux pneumoconioses seront supprimées ou modifiées* » dans les mois qui viennent. Dans le domaine de la prévention, Bernard Kouchner a, pour sa part, indiqué qu'un ancien décret sur l'amiante serait lui aussi modifié et intégrerait certaines des propositions qui figurent dans le rapport qui lui a été soumis, telles que « *la recherche obligatoire de l'amiante avant une opération de démolition ou de réhabilitation importante* ».

Seulement, en ce qui concerne la vérification de l'application de la réglementation concernant l'amiante, aucune promesse ministérielle n'a été faite, bien qu'« *aucune disposition répressive réellement dissuasive n'est incluse dans une législation spécifique* ». Et il note même dans les textes officiels « *une absence d'intention de contrôler l'action des propriétaires en aval du diagnostic* ».

Pourtant, imagine-t-on un code de la route sans surveillance de son application, imagine-t-on un code des impôts sans contrôle fiscal ? Alors, quel sens pourrait avoir une réglementation concernant l'amiante, si aucune vérification n'est faite ?

Les ministres Kouchner et Aubry ont tout de même jugé « utiles » certaines des propositions concernant le repérage des immeubles et des locaux amiantés. Mais entre l'utilité et la nécessité il y a encore un monde qui laisse à l'amiante le temps de faire ses ravages.

P. D.

Toubon, Tibéri et les autres — « JE T'AIME, MOI NON PLUS »

Après plusieurs mois d'un grand déballage et de règlements de compte entre Toubon et Tibéri autour de la mairie de Paris, le ton de la « discussion » avait baissé ces derniers temps sous les injonctions de Seguin. Maintenant, calme après la tempête, un accord est intervenu entre les belligérants.

Chacun s'occupera désormais d'arrondissements qui lui sont attribués. A Toubon des arrondissements réputés difficiles, car gagnés par la gauche ou susceptibles de l'être. A Tibéri, les arrondissements du centre de la capitale, plus faciles puisque c'est déjà son fief. A un troisième, le balladurien Philippe Goujon, le reste du territoire.

Ce partage ne va pas calmer longtemps l'appétit électoral de ces gens-là. Bien au contraire, il va sûrement être le point d'appui pour chaque « famille » gaulliste (il serait plus juste de parler de « clan ») pour tenter de porter son cacique du RPR sur la plus haute marche de l'Hotel de Ville de Paris.

Les prochaines municipales étant dans trois ans, on a le temps d'assister à une reprise des hostilités avec les injures, les grenouillages, les coups bas, les mises sur la voie publique d'affaires douteuses qui les accompagnent.

Paris vaut bien quelques crépages de chignon entre les frères ennemis gaullistes.

S.L.

Loi sur l'exclusion — UN TOIT, UN DROIT

Plusieurs dispositions de la loi contre les exclusions viennent d'être remises en cause par le Conseil constitutionnel. La taxation des logements vacants depuis plus de deux ans fait l'objet de « réserves ». Quant à l'obligation de procurer un logement aux personnes expulsées, elle est carrément remise en cause.

Le droit des propriétaires, ces gens-là connaissent mais le droit élémentaire de vivre sous un toit, ils n'en ont rien à faire.

Kosovo

LA GUERRE S'INTENSIFIE AVEC L'ATTENTISME COMPLICE DES GRANDES PUISSANCES

Le dictateur serbe Milosevic avait promis jeudi 30 juillet à des diplomates européens qu'il cesserait les attaques contre les Albanais du Kosovo. Pourtant, dès le surlendemain les bombardements reprenaient pour chasser les militants de l'UCK (Armée de Libération du Kosovo) de leur quartier général, obligeant les civils à fuir leurs villages du nord de la province.

AFP

Réfugiés fuyant en direction de la frontière albanaise.

Le Kosovo est une province incluse dans l'Etat de Serbie. Elle a été privée en 1989 par le régime de Milosevic du statut d'autonomie dont elle bénéficiait sous Tito.

Considérée pour des raisons historiques comme un de leurs lieux sacrés par les nationalistes serbes, elle est peuplée en fait à 90 % d'Albanais, auxquels les dirigeants de Belgrade dénient tout droit d'expression démocratique et nationale, y compris sur le plan linguistique. L'oppression et la répression policière ont engendré l'opposition de la Ligue Démocratique du Kosovo d'Ibrahim Rugova, qui réclame l'indépendance de la province avec une politique de résonance pacifique qui n'a obtenu aucun résultat. Le groupe armé de l'UCK s'est constitué alors vers la fin de 1996, et il est passé à l'offensive contre le pouvoir serbe. Il contrôlerait le tiers du Kosovo. Ce groupe nationaliste proclame la nécessité d'unifier tous les Albanais de la région. Et des Albanais, il n'y en a pas qu'au Kosovo. En dehors de l'Albanie elle-même bien sûr, il y a des minorités albanaises au Monténégro, une république associée à la Serbie dans le cadre de la mini-République Fédérale de Yougoslavie (RFY) actuelle, et il y en a aussi en Macédoine, Etat indépendant depuis l'éclatement de la Yougoslavie.

Et c'est là que le bât blesse pour les dirigeants impérialistes du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (France, Etats-Unis, Russie, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie). Ils avaient tenté de s'appuyer sur Ibrahim Rugova, élu président du Kosovo lors d'une élection clandestine. Mais celui-ci semble maintenant dépassé par le radicalisme de l'UCK. Or ils ne voient sûrement pas d'un bon œil les méthodes et l'objectif d'une Grande Albanie avancé par celle-ci, qui reviendrait à remettre en cause un ordre régional et des frontières péniblement mises sur pied après la guerre en ex-Yougoslavie. Sans oublier qu'au-delà de l'Albanie, il y a des risques d'implications de la Grèce et de la Turquie voisines, qui s'opposent dans les Balkans.

Alors, il reste un bon gendarme en la personne de Milosevic, même s'il n'est pas très fréquentable. Champion de sinistre mémoire de la « purification ethnique » lors du conflit en Bosnie, chef de cette sale guerre contre les Albanais du Kosovo, Milosevic n'en reste pas moins pour les Occidentaux un interlocuteur dont ils s'accommodent. Et ceux des diplomates qui ont fait semblant de croire à ses promesses de la semaine dernière ne font que tromper les Kosovars dont ils se disent hypocritement les défenseurs. L'émissaire américain en Serbie a tout juste demandé l'accès dans les zones de combats aux diplomates et aux organisations humanitaires.

Dans ces zones, au nord du Kosovo surtout, des milliers de civils ont dû fuir, qui dans le sud du Kosovo, qui au Monténégro, en Albanie ou en Macédoine, portant à 150 000 ou 200 000 déjà le nombre de réfugiés. La police et l'armée serbes ayant eu très peur devant les premiers succès de l'UCK au cours du printemps aggravent leur répression y compris en dehors des zones de combats.

La population paye tragiquement la politique terroriste de Milosevic, qui agit avec l'attentisme complice des dirigeants impérialistes.

Roger BERTRAND

États-Unis

PRÈS DE DEUX MOIS DE GRÈVE À GENERAL MOTORS

Les deux usines General Motors qui s'étaient mises en grève aux États-Unis au début du mois de juin, ont voté la reprise le mercredi 29 juillet. Le conflit a donc duré presque deux mois et a touché directement, même si ce fut en partie à cause du lock-out imposé par la direction, plus de 200 000 salariés des différentes usines du groupe aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

La presse s'est longuement appesantie sur les 600 000 véhicules non produits qui auraient entraîné la perte de 2,2 milliards de dollars pour la General Motors et sur les effets négatifs qu'aurait eu le conflit sur toute l'économie américaine. Par contre les informations sur ce que les grévistes ont obtenu sont bien moins précises.

La grève était partie dans une usine de fonderie de Flint (Michigan) lors du transfert en secret de machines vers d'autres centres où les salaires sont plus bas. Quelques jours plus tard, les grévistes étaient rejoints par les 5 800 ouvriers de Delphi Est qui produisent les pièces détachées.

General Motors est le plus gros trust du monde. Son budget est du même ordre que celui de l'Etat français, ses bénéfices sont colossaux. Mais pour les dirigeants de GM, l'entreprise ne serait pas assez compétitive comparée à d'autres constructeurs américains ou japonais. Rentabilité capitaliste oblige, la direction avait déjà supprimé 64 000 emplois depuis 1992 et voulait faire encore partir 100 000 travailleurs à la retraite, en embauchant seulement 50 000 autres. Il y a actuellement 218 000 salariés dans le groupe aux Etats-Unis.

La grève a eu pour motif le refus de ces plans patronaux. Le syndicat UAW ne remettait pas en cause les objectifs de la direction, il venait d'accepter dans un accord précédent l'augmentation de 25 % de la production. Mais écarté des négociations, il a soutenu le bras de fer engagé par les travailleurs contre la direction. Nombre de travailleurs savaient sûrement les limites de leur syndicat. D'ailleurs, lors du vote dans les deux usines d'où était partie la grève, 10 % et 24 % des travailleurs ont voté contre la reprise dans les conditions de l'accord UAW-GM.

La direction aurait finalement accepté d'investir 1 milliard de francs dans l'usine où des machines avaient été retirées, elle se serait engagée à ne pas vendre deux autres usines situées à Flint et à payer une partie des jours de grève… en puisant sur les fonds de formation. De son côté l'UAW se serait engagée à faire accepter une augmentation de la production de 15 %, et à ne pas lancer de grève dans l'usine de Dayton d'ici à l'an 2000. L'UAW ne se serait pas engagée de la même façon sur Flint, peut-être par peur de la combativité des travailleurs. C'est peut-être là un gage pour l'avenir.

S.L.

Espagne

UNE SALE « AFFAIRE » POUR LES DIRIGEANTS DU PARTI SOCIALISTE ESPAGNOL

Mercredi 29 juillet a été rendue publique la sentence du Tribunal suprême espagnol qui a condamné à 10 ans de prison José Barrionuevo, ex-ministre de l'Intérieur, et Rafael Vera secrétaire d'État dans le premier gouvernement socialiste tandis que divers hauts responsables et des policiers se voyaient signifier des peines plus légères. Les uns et les autres étaient impliqués dans la séquestration de Segundo Marey, un Basque résidant à Hendaye, qu'ils avaient confondu avec un militant de l'ETA.

La séquestration de Segundo Marey avait été le premier acte terroriste organisé par les GAL (Groupes Antiterroristes de Libération). Ces groupes paramilitaires avaient été mis en place par l'appareil policier dans les années qui suivirent l'accession au pouvoir du parti socialiste, le PSOE, dirigé par Felipe Gonzalez qui fut pendant près de 14 ans chef du gouvernement. L'affaire Marey serait l'une des 28 affaires de terrorisme d'État imputées aux socialistes, dont 23 auraient été marquées par des assassinats. Douze d'entre elles auraient été portées devant la justice.

Les gouvernements socialistes n'ont pas l'exclusivité de ce type d'exactions. L'utilisation d'appellations diverses, comme par exemple le Bataillon Basque Espagnol, derrière lesquelles se cachaient des commandos non officiels issus de la police et de la garde civile, a été une constante des gouvernements post-franquistes dans la lutte contre l'ETA. Une guerre « sale » que les socialistes avaient dénoncée avant 1982 quand ils étaient dans l'opposition, et qu'ils ont continuée avec les mêmes méthodes, les mêmes armes et la même barbarie que leurs prédécesseurs.

Quand, une semaine avant le résultat du procès, le journal *El Pais* a annoncé que Barrionuevo et Vera seraient condamnés à treize ans de prison, cela a provoqué un scandale dans les rangs du PSOE. Les dirigeants socialistes ont crié à l'injustice et pris la défense des « démocrates » Barrionuevo et Vera, accusant le tribunal d'être au service du gouvernement de droite et du Parti Populaire dans une opération politique dirigée contre les socialistes et en particulier contre Felipe Gonzalez. Pendant que le Parti Populaire d'Aznar comme les nationalistes basques saluaient l'application de la loi, la coalition de gauche liée au Parti Communiste-Izquierda Unida (IU) s'est réjouie de la « *solidité démocratique de l'État* ». Et le PSOE a ferraillé seul pour réclamer l'annulation ou l'allègement d'une sentence dont tous savent bien qu'elle ne sera de toutes façons pas appliquée.

Quant à Felipe Gonzalez, qui vient d'annoncer qu'il assurerait désormais personnellement la défense de son ancien ministre, il a dénoncé les persécutions dont lui-même et le PSOE sont l'objet de la part du Parti Populaire. Il a accusé Aznar, l'actuel chef du gouvernement de rompre le « *pacte démocratique de la transition* », conclu après la mort de Franco et menace de révéler la responsabilité des gouvernements d'alors, ceux d'Adolfo Suarez et de Calvo Sotelo, dans la sale guerre contre l'ETA.

Toutes ces accusations sont sans doute très fondées. Mais le malheur, pour les dirigeants socialistes, c'est qu'ils n'ont pas osé faire aux hommes politiques qui les avaient précédés ce qu'aujourd'hui le Parti Populaire se sent les mains libres pour faire vis-à-vis d'eux. Car une fois au pouvoir, les dirigeants socialistes, loin d'en finir avec la « sale guerre » contre l'ETA, loin de tenter de régler politiquement le problème basque, avaient au contraire tout fait pour montrer qu'ils étaient aussi responsables que les hommes politiques de droite ou du centre. Aussi responsables vis-à-vis du patronat, c'était une chose. Mais aussi responsables, également, vis-à-vis de l'appareil d'État, vis-à-vis de la police et de l'armée. Et ils ont accepté de donner à la bourgeoisie et aux cadres réactionnaires de l'appareil d'État d'autant plus de gages que cet appareil d'État, hérité de la dictature, était gangrené par les méthodes du franquisme.

Alors Gonzalez et les siens paient sans doute aujourd'hui le prix de leurs choix politiques et de leur pusillanimité d'alors. Mais ceux qui se prétendent aujourd'hui les défenseurs de l'« État de droit » ne règlent leurs comptes avec les socialistes que pour avoir les mains encore plus libres pour imposer à la population basque et aux classes populaires espagnoles la loi du plus fort, la loi des plus riches dont ils sont les défenseurs directs et ouverts.

B. S.

Italie

L'HORREUR DES CAMPS DE RÉTENTION

Lampedusa, île italienne ancrée à mi-chemin de la Sicile et de la Tunisie, connaît en cette saison l'afflux de touristes de la haute société venus bronzer au soleil méditerranéen. Ses commerçants, restaurateurs et hôteliers, souhaitent en revanche qu'on les débarrasse au plus vite d'autres arrivants qui sont pour eux des indésirables : les immigrants clandestins en provenance d'Afrique qui débarquent sur ses côtes à bord de rafiots de fortune affrétés par des trafiquants.

Dans la nuit du 29 au 30 juillet, c'est une véritable révolte qui a secoué l'un des « centres de rétention temporaire » mis en place sur l'île par le gouvernement en application de sa récente loi sur l'immigration. Les forces de police ont brutalement répliqué à une centaine d'immigrants clandestins marocains qui refusaient de rester plus longtemps parqués dans ces baraquements de fortune où règne une chaleur infernale. Ceux-ci ont eu pour réponse les coups de matraque et les tirs de grenades lacrymogènes de la police. Après qu'un des baraquements ait été incendié, les immigrants ont dû passer entre deux haies de policiers et subir leur matraquage.

Le centre de Lampedusa a été fermé, et ses occupants expédiés dans un autre camp à Agrigente, en Sicile, dont la presse italienne a fait la description : des pavillons de béton dans une zone industrielle poussiéreuse, des fenêtres hautes et minuscules, pas d'eau autrement qu'en bouteilles plastiques, douches et toilettes à l'extérieur et où l'on ne va qu'accompagné par un policier. « *Au Maroc, de telles baraques on ne les utilise que pour élever les poulets. Comment un pays riche comme l'Italie peut-il ainsi nous traiter comme des bêtes ?* » a accusé un des occupants. Entre temps, on apprenait la mort d'un des révoltés du camp de Lampedusa…

L'Italie, avec ses plus de huit mille kilomètres de côtes ouvertes vers les Balkans, la Méditerranée orientale et l'Afrique du Nord, voit affluer depuis des mois des immigrants venus d'Albanie ou du Kosovo, de Turquie, du Kurdistan ou d'Afrique. Le gouvernement de Romano Prodi tente de les renvoyer en concluant avec les gouvernements des pays d'origine des accords de rapatriement automatique. C'est déjà le cas avec l'Albanie, dont les côtes sont d'ailleurs étroitement contrôlées par la marine italienne, quand celle-ci n'envoie pas par le fond un bateau d'immigrants comme cela s'est produit l'an dernier. Le Maroc a accepté de premiers rapatriements. En revanche la crise reste ouverte avec la Tunisie, où a fait scandale l'annonce de la mort de cinq émigrants tunisiens au cours d'un incendie à bord d'un navire, ancré dans le port de Gênes, dont l'équipage les avait enfermés dans une cabine…

Toutes les lois des gouvernements européens, toutes les patrouilles de leurs garde-côtes n'y pourront rien. La misère, la guerre, qui sévissent des Balkans au Moyen-Orient et en Afrique, ne cesseront pas de pousser vers les rivages européens des flots d'émigrants voulant échapper à leur sort, quitte à risquer de couler sur une embarcation délabrée ou d'étouffer dans des baraquements au soleil sicilien. Le gouvernement italien, dit de gauche et qui s'appuie essentiellement sur le PDS (l'ex-PC italien) craint surtout d'être accusé par l'extrême droite ou par la Ligue du Nord xénophobe de laxisme envers les immigrés. Alors, semblable en cela au gouvernement Jospin, il les accueille dans des conditions indignes, dans de véritables camps de concentration, et laisse la police donner libre cours à sa haine contre ceux qui ne sont pas contents.

Voilà l'accueil que les pays européens, riches et dits civilisés, réservent aux miséreux venus du Tiers Monde. La misère, l'exploitation, les guerres qui ravagent celui-ci, sont pourtant le plus souvent les conséquences, directes ou indirectes, de la mise en coupe réglée de celui-ci par les puissances impérialistes occidentales et leurs grandes sociétés, et l'afflux de ces immigrants désespérés n'est que le revers de leur politique

André FRYS

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE
n° 36 (juillet-août 1998)

- **France** — Un an de gouvernement de la « gauche plurielle » : un bilan globalement négatif pour la population laborieuse
- **Ex-URSS** — La Russie en proie aux crises
- **Indonésie** — La chute de Suharto
- **Grande-Bretagne** — La bureaucratie syndicale, le gouvernement Blair et les droits syndicaux
- **Tribune de la minorité** — Révolte étudiante et populaire en Indonésie : avis de tempête sur l'Asie ?

Prix : 10 F Envoi contre 12 F en timbres

Santé

RÉGIME MAIGRE POUR LES DÉPENSES

« Il nous appartient de faire respecter le volume des dépenses de santé voté par le Parlement. C'est un des points du plan Juppé avec lequel nous sommes d'accord. Nous ne pouvons pas accepter passivement les dérapages ». C'est par ces mots que Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, a justifié les dernières mesures d'économies sur la Santé.

Ces mesures sont qualifiées de temporaires, un projet de loi de financement de la Sécurité sociale devant être présenté le 15 septembre.

Dans le même temps, le Conseil des Ministres nommait un nouveau directeur de la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie), qui se fait fort d'économiser 100 milliards de francs dans le budget de la Santé. Il s'est également prononcé pour « une médecine à plusieurs vitesses selon l'implication du patient » et « pour ne plus appeler un médicament, celui qui n'en est pas un ».

Quant au gouvernement, constatant que les dépenses de santé auraient paraît-il « dérapé » par rapport aux prévisions pour 1998, il entend économiser dans l'immédiat 2,7 milliards de francs. Par « déraper », il faut comprendre que la population aurait consommé trop de médicaments, aurait bénéficié de trop d'examens ou de soins dentaires…

Le gouvernement dit donc vouloir faire pression sur les médecins et les patrons de l'industrie pharmaceutique, soit pour qu'ils baissent leurs prix, soit pour qu'ils vendent moins. Ainsi, les médecins radiologues verraient certains de leurs tarifs baisser temporairement de 13,5 %. La revalorisation des actes des dentistes serait repoussée à plus tard, tandis qu'un report de hausse des tarifs est aussi prévu pour les masseurs-kinésithérapeutes et les orthophonistes.

Dans le domaine des dépenses pharmaceutiques, diverses mesures devraient aussi être prises comme la baisse du taux de remboursement de 65 à 35 % des antibiotiques, des anti-dépresseurs et des vaso-dilatateurs. Cela aura pour conséquence d'obliger les patients à s'en passer ou à payer des mutuelles plus chères.

Il est aussi prévu de dérembourser une nouvelle série de médicaments dont on se serait aperçu maintenant qu'ils étaient peu efficaces.

Toutes ces mesures ont suscité des réactions indignées du représentant du syndicat national des industries pharmaceutiques ainsi que du patron des laboratoires Fabre (six milliards de chiffre d'affaire et 216 millions de bénéfices déclarés en 1996). Ce dernier se pose en victime parce qu'un de ses médicaments, qui lui rapportait 150 millions de chiffre d'affaire par an, ne sera plus remboursé. Il en est même venu à accuser les experts qui ont recommandé le déremboursement de vouloir favoriser des trusts concurrents.

Il n'est bien sûr pas question de pleurer sur le sort de ces capitalistes parce que certains sont quelque peu égratignés, d'autant que l'arrêt du remboursement de certains médicaments par la Sécurité sociale n'est pas nécessairement un handicap pour les laboratoires pharmaceutiques, dans la mesure où ces médicaments peuvent malgré tout continuer à être vendus largement et à des prix plus élevés puisque les laboratoires deviennent alors libres d'établir leurs prix.

De toute façon, pour le gouvernement, il n'est pas question de demander réellement des comptes aux patrons de l'industrie pharmaceutique, ni de leur imposer un réel sacrifice en s'attaquant à leurs profits. Les quelques éraflures qu'ils peuvent subir sont des gestes démagogiques qui font croire qu'entre les patrons et la population, le gouvernement maintient une certaine équité alors que la population, et en premier lieu les travailleurs aux revenus les plus modestes, sont gravement touchés par toutes les restrictions budgétaires concernant la Santé. Et les déclarations de Martine Aubry affirmant que la population ne sera pas lésée sont un leurre.

En réalité si le gouvernement voulait résorber les déficits de la Sécurité Sociale, il commencerait par supprimer les multiples systèmes d'exonérations de cotisations dont bénéficie le patronat, exonérations qui coûtent chaque année des dizaines de milliards à la collectivité et qui ne se sont pas traduites par des créations d'emploi et une résorption du chômage.

Eric MARTIN

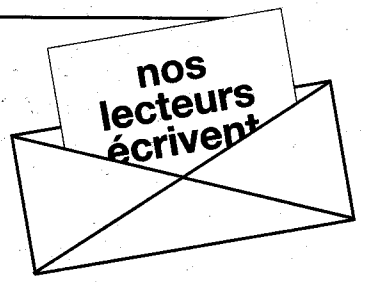

CHU de Strasbourg Hautepierre

DUR D'ENTRER DANS LA VIE !

Une de nos lectrices, sage-femme au CHU de Strasbourg Hautepierre, décrit comment la fermeture d'hôpitaux périphériques, l'insuffisance des moyens existants dans les grands hôpitaux et en particulier le manque de personnel ont des conséquences graves, voire dramatiques dans de nombreux établissements hospitaliers, y compris dans les secteurs dits « de pointe » :

Chers camarades,

Je voudrais surtout témoigner de la situation particulière de la maternité où je travaille et de la néo-natologie avec laquelle notre service est directement lié, car depuis la concentration de tous les services de pédiatrie à l'hôpital de Hautepierre, nous sommes la seule maternité de la région à pouvoir recevoir des patientes accouchant très prématurément ou présentant des pathologies lourdes pour lesquelles les bébés relèveront de la réanimation néonatale. DE plus, les pédiatres réaniment des bébés de plus en plus prématurés (cela va jusqu'à 450 grammes ou 24 semaines de grossesse), en particulier des bébés issus de grossesses multiples, de plus en plus nombreuses du fait du développement, en aval, de la PMA (procréation médicalement assistée) ; F.I.V. (fécondation in vitro), etc.

De ce fait, le nombre des « transferts » des cliniques, des hôpitaux « périphériques » comme Mulhouse, Sarrebourg par exemple, mais aussi des grands hôpitaux locaux (CMO de Schiltigheim, Maternité du centre ville) vers Hautepierre augmente à vitesse grand V (à peu près deux fois plus qu'en 96, et 3 fois plus qu'en 95 à la même période), sans que les moyens suivent : en amont, c'est-à-dire en maternité, pas de sage-femmes ni de médecins supplémentaires, pas d'ouverture de lits supplémentaires, au contraire, et en aval, en pédiatrie, saturation rapide des postes de réanimation néonatale, et là non plus pas de moyens supplémentaires en conséquence. D'où des conditions de travail qui se détériorent pour le personnel, mais aussi des situations dramatiques pour les patientes, les bébés et leurs familles.

Quand on nous annonce le transfert d'une patiente d'une autre maternité, mais que le réa-néonatale ne dispose plus d'aucun poste, la femme enceinte est dirigée vers un autre CHU : Nanacy ou Besançon, si l'accouchement n'est pas imminent… Mais ces CHU sont aussi parfois saturés, c'est ainsi que des femmes de la région Alsace peuvent être envoyées… à Reims ou à Dijon. Si l'accouchement ne peut-être différé, l'enfant naît à Hautepierre et deux cas se présentent : s'il relève de la réanimation lourde, il est admis en réa-néonatale de Hautepierre, et on lui fait de la place en transférant un autre bébé de la réa, un peu plus « autonome » vers le service des prématurés, avec les risques que cela comporte. Bien sûr, le service des prématurés risque à son tour d'être saturé, sans moyens supplémentaires là non plus, (c'est ainsi, par exemple, qu'il y a 3 semaines, il y avait 21 petit pour… 3 infirmières). Si son état le permet, il sera admis au service des prématurés à Hautepierre, et si ce service est saturé, un autre bébé, pour lui faire de la place, sera remis en pouponnière ou à sa mère un peu précipitamment, ou sera transféré… vers un service de prématurés d'un hôpital périphérique. C'est ainsi que des bébés prématurés, nés à Hautepierre, ont été envoyés à Mulhouse, Colmar et Haguenau !

CE chassé-croisé des transfert pour le moins surréaliste va à l'encontre des progrès en néonatalogie puisque le but des transferts des femmes enceintes avant l'accouchement vers notre service est justement d'éviter à tout prix le transport en couveuse des nouveau-nés fragiles d'un hôpital à l'autre !

Jusqu'à présent, nous étions excédées et désemparées chacune dans notre service, mais des sages-femmes, des infirmières et des auxiliaires de puériculture de pédiatrie ont prévu de se rencontrer à la rentrée et envisagent une action commune pour demander à la direction de l'hôpital de nous donner les moyens de sa politique et de celle de l'ARH (agence régionale de l'hospitalisation)

Salutations fraternelles.

Une sympathisante.

Renault

• Douai : CE QUE VALENT LES « EMBAUCHES » DONT SE VANTAIT LA DIRECTION

Il y a sept mois, la direction de l'usine Renault de Douai annonçait fièrement « 700 embauches ». En réalité, comme nous l'avons déjà rapporté dans ces colonnes, il s'agissait de 700 contrats à durée déterminée, en majorité des jeunes, qui travaillaient en équipe spéciale du soir pour produire des Scénic, la direction n'arrivant plus à fournir les commandes.

La direction n'embauchait donc pas vraiment. Elle prenait seulement les travailleurs dont elle avait besoin, pour le temps qu'elle jugeait nécessaire, et dans les meilleures conditions pour elle. La paie avoisinait les 4 000 francs par mois pour 4 heures de travail (de 20 heures à 24 heures), pas de transports assurés pour se rendre à l'usine, et une formation ultra-rapide au travail sur chaîne.

Le ministère du Travail n'a rien trouvé à y redire. Il a même complaisamment fermé les yeux sur les heures supplémentaires qui étaient constamment demandées à ces travailleurs, sans qu'aucun avenant au contrat de travail ne soit signé. Ces heures n'ont d'ailleurs pas été payées immédiatement, mais intégrées dans une banque d'heures, pour être réglées en fin de contrat.

L'État a d'ailleurs mis la main à la poche, ce qui a permis à Renault de financer des tuteurs pour l'équipe du soir, c'est-à-dire en fait de payer une partie de ses salariés. Quant au Conseil régional, il a donné près de 3 millions de francs en 3 ans pour soi-disant « former des jeunes » ou pour leur assurer « une pré-qualification ».

En guise de formation, les jeunes de l'équipe du soir ont dû déchanter : le certificat qui leur a été remis n'est en fait « reconnu » que dans le groupe Renault !

Certains de ces jeunes, jugés pas suffisamment rentables, c'est-à-dire pas exploitables suffisamment vite, ont été mis dehors dès la première semaine. Tous ont eu droit aux fouilles à la sortie, aux réflexions de la maîtrise. Il fallait toujours travailler plus vite, et soigner la qualité…

En 7 mois, ces travailleurs sous-payés ont produit 33 000 Scénic, vendues entre 120 000 et 140 000 francs… La direction maniait parfois la carotte de l'embauche : « *Si vous travaillez bien, il y aura peut-être de l'embauche pour vous* ». Le directeur a même déclaré plusieurs fois à la presse que « *l'équipe du soir avait été très performante* ».

A la veille de la fermeture de l'usine pour les congés, il n'était plus question que d'embauches au compte-gouttes : la déception était grande pour ces travailleurs dont la seule perspective est le retour au chômage. Un chef de département a osé conseiller à ceux qui protestaient de se présenter à Maubeuge Construction Automobile, une usine qui fabrique la Kangoo, à plus de 100 kilomètres de Douai et qui met sur pied non pas une, mais deux équipes spéciales…

• Cléon : ODIEUX !

Après onze mois d'intérim et quatre ans et demi passés dans l'entreprise en tant qu'embauché, un jeune ouvrier travaillant à Renault Cléon avait dû s'arrêter durant deux mois et demi, hospitalisé à cause de problèmes lombaires. Il a ensuite obtenu une promesse de reprise à un poste aménagé mais, à la veille de cette reprise, il a reçu une lettre de licenciement.

Après avoir tenté de faire revenir la direction sur sa décision pendant deux mois, il a craqué. Il s'est tué en se jetant par une fenêtre le 22 juillet dernier.

Une mort dont la direction de Renault porte l'entière responsabilité.

Peignage Amédée
Wattrelos – Nord

UN RECUL PARTIEL DE LA DIRECTION

Cette usine qui employait plus de 1 000 ouvriers il y a encore une douzaine d'années a vu son effectif diminuer après plusieurs vagues de licenciements. La dernière en date, en 1996, s'est accompagnée d'un découpage en plusieurs sociétés, ce qui fait qu'actuellement un peu moins de 200 salariés restent à l'effectif du Peignage.

De restructuration en restructuration, les lignes de production ont été réduites et modernisées. Le PDG et ses directeurs ont usé beaucoup de salive pour nous faire croire que l'usine, une fois devenue rentable et plus productive aurait alors son avenir assuré. L'an passé, la production de laine peignée était montée à 18 000 tonnes.

Alors qu'il y a peu de temps, le PDG Derolez déclarait que, tant qu'on maintenait trois lignes en activité, tout irait bien, au grand étonnement de tous, il annonçait vendredi 10 juillet qu'en raison de problèmes liés à la crise en Asie, une ligne de production allait être fermée.

Devant le refus du directeur de venir s'expliquer avec l'équipe de nuit le jour de cette annonce, la grève était décidée aussitôt. Les grévistes découvraient alors qu'un magasin de stockage (en « destockage rapide » depuis quelques jours) était encore rempli de plusieurs milliers de tonnes de laine peignée et décidaient de bloquer les portes.

Le groupe Chargeurs, dont 29 % du capital sont détenus par Jérôme Seydoux, classé 35e dans le tableau des plus grandes fortunes de France, possède plus de 50 usines comme celle de Wattrelos dans le monde et est le leader mondial du peignage de la laine. Ses résultats étaient en hausse en 1997 et le groupe a déclaré plus de 500 millions de bénéfice sur les trois dernières années.

Après 10, 20 ou 30 ans passés dans cette usine, pour des salaires avoisinant le SMIC, après avoir enrichi la famille Prouvost (une des grandes familles du textile du Nord) puis les actionnaires du groupe Chargeurs, les grévistes avaient bien l'intention de ne pas se laisser jeter à la rue pour les quelques miettes que voulait bien leur donner la direction. Ils revendiquaient 200 000 F, en plus des indemnités légales de licenciement.

La direction qui comptait sur les congés pour arrêter la grève a quand même dû lâcher du lest en rajoutant 36 000 F aux 30 000 F de prime qu'elle avait donnés en 1996, ainsi qu'une majoration de 20 % des indemnités légales.

Alors, si cette grève n'a pas permis, loin s'en faut, de faire revenir la direction sur les licenciements ni d'obtenir les 200 000 F revendiqués, les grévistes ont tout de même eu la satisfaction de montrer qu'il fallait quand même compter avec eux et tous savent que les 40 000 F supplémentaires n'auraient pu être obtenus sans leur grève.

Correspondant LO.

SNCM Marseille

ET VOGUENT LES PANNES

L'été est la période où les navires de passagers et les cargos sont pleinement utilisés pour les rotations avec la Corse, la Tunisie et l'Algérie.

En principe, tous ces navires devraient être fin prêts à la veille des vacances. En fait, il n'en est rien. Par manque de personnel, les arrêts techniques, nécessaires pour réviser et remettre en état les installations défectueuses, sont de plus en plus courts et tardifs. Les pannes arrivent à quai mais aussi en pleine mer, et parfois la catastrophe n'est pas loin.

Rey Germain/Gamma

Ainsi, dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 juillet, sur le *Monte d'Oro*, un feu important s'est déclaré en pleine mer sur un des moteurs principaux. L'équipe des pompiers, composée de marins de l'équipage, a réussi à éteindre l'incendie après de très gros efforts. Tous les marins, garçons et serveurs ont passé la nuit soit à réduire le feu, soit à rassurer les passagers.

C'est la deuxième fois de la saison sur le même navire et pour la même cause : une fuite de carburant peut-être due à une rupture de canalisation. L'entretien des bateaux est, de fait, de plus en plus négligé. Rentabilité oblige, en deux ans ce navire n'a eu que quinze jours d'arrêt technique alors qu'auparavant c'était une révision complète qui était effectuée.

Sur un autre navire, le *Napoléon*, les ascenseurs utilisés par l'équipage et les ouvriers d'entretien pour monter et descendre le matériel et les vivres sont dangereux. Ils se déclenchent y compris les portes ouvertes et sans qu'aucun bouton de commande ait été touché. Quand les sécurités sont défectueuses, le moteur est suffisamment puissant pour écraser un homme. La cause de cette défectuosité est toute simple : auparavant, la compagnie avait un contrat de maintenance pour les ascenseurs, aujourd'hui le dépannage n'est demandé qu'au coup par coup.

Sur le car-ferry *Liberté*, une panne de moteur en pleine mer a rendu le navire indisponible pour les traversées suivantes en direction de la Tunisie. Il est revenu très difficilement sur Marseille à toute petite vitesse.

La direction de la SNCM, au courant de cette importante avarie, a fait comme si tout allait s'arranger par miracle. Elle a laissé les passagers avec leur voiture effectuer les formalités de douane, les a laissé passer sur le quai d'embarquement et là seulement, elle a parlé d'une panne. Les passagers ont été mis devant le fait accompli. La direction leur a annoncé que les voitures seraient chargées sur un cargo et que les passagers iraient en avion en Tunisie. Cette solution est la pire pour les passagers obligés d'attendre quelquefois plusieurs jours à Tunis leur voiture et leurs affaires, laissées à quai avec une surveillance des plus réduites. La direction de la SNCM, nullement gênée, a même refusé de verser la différence entre le bateau et l'avion, alors qu'un billet aller-retour en bateau, avec simplement un fauteuil et le transport d'une voiture coûte aux alentours de 9 000 F, soit bien plus que le billet d'avion.

Le vendredi 31 juillet, un jour de grand départ, une vingtaine de passagers avec voiture, munis de leur billet et de leur réservation pour la Corse ont vu avec stupeur la porte du navire *Bonaparte* se fermer devant leur nez. Les passagers sont restés à quai, tard le soir, avec des enfants en bas âge pour certains. La direction de la SNCM savait qu'il y aurait un problème puisqu'elle avait déjà retenu dans l'après-midi des chambres d'hôtel pour ces passagers en surnombre, mais au lieu de le gérer dans l'intérêt des passagers, elle s'en est lavé les mains préférant laisser les marins et les employés s'expliquer avec les passagers à juste titre furieux.

Voilà un petit aperçu du mépris que la direction de la SNCM a aussi bien pour les passagers que pour ses employés, ses ouvriers et ses équipages.

Correspondant LO

ELM Leblanc Drancy

• RAS LE BOL D'ÊTRE PRIS POUR DES PIONS !

A ELM-Leblanc, entreprise de chaudières murales à gaz qui appartient au groupe Bosch, depuis le mois d'avril nous avons été mis au chômage partiel plusieurs jours par mois. C'était une véritable aubaine pour le patron qui lui permettait d'écouler ses chaudières en économisant sur les paies. Pour les travailleurs par contre, les pertes sur le salaire étaient entre 500 F et 1 000 F voire plus. Quand on sait que les salaires sont bas dans l'usine, on imagine aisément le mal qu'il y a alors à boucler ses fins de mois !

Mais, en juillet, le décor a changé. L'heure est maintenant aux heures supplémentaires. Et la direction a recruté des ouvriers pour venir travailler le samedi 11 juillet, le lundi 13 juillet où l'usine faisait normalement « le pont ». Et elle a remis cela samedi dernier et veut encore en rajouter une louche pour les deux samedis qui viennent. Sans oublier le vendredi après-midi, bien sûr, où d'habitude on ne travaille pas !

Le sentiment de beaucoup d'entre nous, c'est que la direction se moque de nous. Après avoir raconté en long et en large que tout allait mal à l'usine : moins de ventes, plus de stocks etc., la voilà qui maintenant nous chante les mérites des heures supplémentaires.

Une attitude écœurante qui donne plus envie de rester à la maison que de passer le week-end à l'usine.

Alors les volontaires ne se bousculent pas au portillon car chacun se rappelle le chômage partiel ! La direction alors ne nous avait pas fait de cadeaux... nous on n'est pas prêts à lui en faire.

Correspondant LO

• TRAVAILLER À ELM, C'EST TOUJOURS DU SPORT

ELM-Leblanc, pendant la coupe du monde de football, le groupe faisait partie des sponsors et avait même eu le droit de faire figurer sur ses papiers officiels, le petit sigle de la coupe du monde.

Mais là, la coupe du monde ne s'est pas arrêtée après la finale.

Dans l'établissement de Diderot, un directeur vient en effet, de faire apposer trois immenses panneaux avec des slogans dessus. Sur l'un on peut lire : « ELM, l'envie de gagner » ; sur l'autre : « En juillet, la France se passionne pour le ballon » ; enfin, sur le dernier : « Pour réussir, un attaquant de marque » avec bien sûr le nom de la nouvelle chaudière. Le tout est agrémenté de dessins de ballons de football, de chaudières etc. En bas de l'affiche, un dessin représente d'un coté une ambulance et de l'autre, une voiture de police ; et au dessus, est inscrit un numéro de téléphone portable en cas de problème. Pas celui d'Aimé Jacquet mais, semble-t-il, celui d'un directeur qui se prend pour un entraîneur national.

Derrière ce jeu, la direction veut pousser les ouvriers à la production : elle voudrait que chacune des deux équipes (celle du matin et celle du soir) produise 25 chaudières par jour et par équipe. Et pour les stimuler, une prime serait offerte à la meilleure équipe ! Quant aux résultats, ils doivent être affichés tous les jours. Ainsi on a appris qu'une équipe avait fabriqué une chaudière de plus que l'autre mais que c'est dans l'équipe qui avait produit le plus... qu'il y avait le plus de problèmes de qualité ! Normal, non !

Comme les premiers résultats n'ont pas atteint le chiffre des objectifs fixés, la direction a mis à côté du score des deux équipes, le dessin d'un joueur de foot retournant aux vestiaires !

On le voit, à ELM il y a du sport. Même si on n'a pas encore vu le directeur se prenant pour « Zizou » descendre en short et en maillot dans les ateliers. Il doit craindre de se voir, lui, renvoyé dare-dare aux vestiaires avec un carton rouge !

Correspondant LO

De retour au pays
et autres nouvelles
de Ralph Ellison

Ralph Ellison, écrivain noir-américain, né en 1914 et mort en 1994, est surtout connu pour son seul et unique roman *Homme invisible, pour qui chantes-tu ?*, publié en 1952 et disponible chez le même éditeur français, où il évoquait notamment les changements d'attitude du Parti Communiste Américain vis-à-vis des Noirs dans l'entre-deux-guerres.

Ellison se destinait à la musique quand l'écrivain noir-américain Richard Wright, qui fut certainement l'un des meilleurs interprètes de la colère des Noirs contre la société américaine dans ces années-là, l'encouragea à écrire.

Ses nouvelles publiées dans ce recueil après sa mort évoquent toutes divers aspects de la vie des Noirs américains entre les années vingt et les lendemains de la Deuxième Guerre mondiale.

La première nouvelle, *Fête au village*, est la plus violente, puisque cette « fête au village » est un lynchage odieux. Rien ne peut distraire la foule raciste qui a décidé d'assassiner un homme à la peau noire, pas même la mort d'une spectatrice électrocutée. Mais l'auteur montre aussi que le simple spectateur d'une telle barbarie n'en sort pas plus indemne que les bourreaux.

Dans *Mister Toussaint*, un écolier raconte à un de ses copains ce qu'il vient d'apprendre à l'école : un jour, à « *Aïty* », un certain Mister Toussaint a fait tirer au canon contre les Blancs. Et ceux-ci pleurnichaient : « *S't'plaît, Mister Toussaint, s't'plaît, pitié, pitié, on s'ra gentils !* ». Une histoire qui semble si incroyable à son copain qu'il lui demande toujours plus de détails. Et l'autre n'en est pas avare sur ce « Mister Toussaint » (Toussaint Louverture qui dirigea victorieusement la révolte des esclaves de Saint-Domingue, en pleine révolution française), « *un vrai dur, méchant, mais chouette* », et « *vachtément bon à la bagarre* ».

On sera également touché par le protagoniste d'*Un pays étranger* ému aux larmes d'avoir pu chanter avec un chœur d'hommes blancs. *Une histoire de balle noire* évoque en passant l'engagement syndical.

Plusieurs de ces nouvelles proviennent des multiples aventures vécues par l'auteur quand il voyageait clandestinement, comme bien des Noirs américains, à bord des trains, censés en théorie les emmener vers un Nord plus hospitalier. Non seulement l'espoir était rarement satisfait, mais ces voyages se transformaient parfois en partie de cache-cache mortelle avec les policiers chargés de la répression des passagers clandestins.

Ces nouvelles sont d'intérêt et de force inégale, et quelquefois un peu énigmatiques, mais au total, ce recueil donne une idée de la dureté du monde dans lequel vivaient les Noirs-américains de ces années-là, ce qui ne les empêchait pas d'avoir des rêves et l'espoir d'une vie meilleure, sans oppression et sans racisme. Mais, contrairement à ce que suggère le préfacier, la « démocratie américaine » ne peut suffire pour aboutir à ce résultat. Il suffit par exemple de constater les crimes racistes qui s'y commettent encore aujourd'hui.

Jacques FONTENOY

Ralph Ellison,
De retour au pays et autres nouvelles,
éditions Grasset,
245 pages, 118 F.

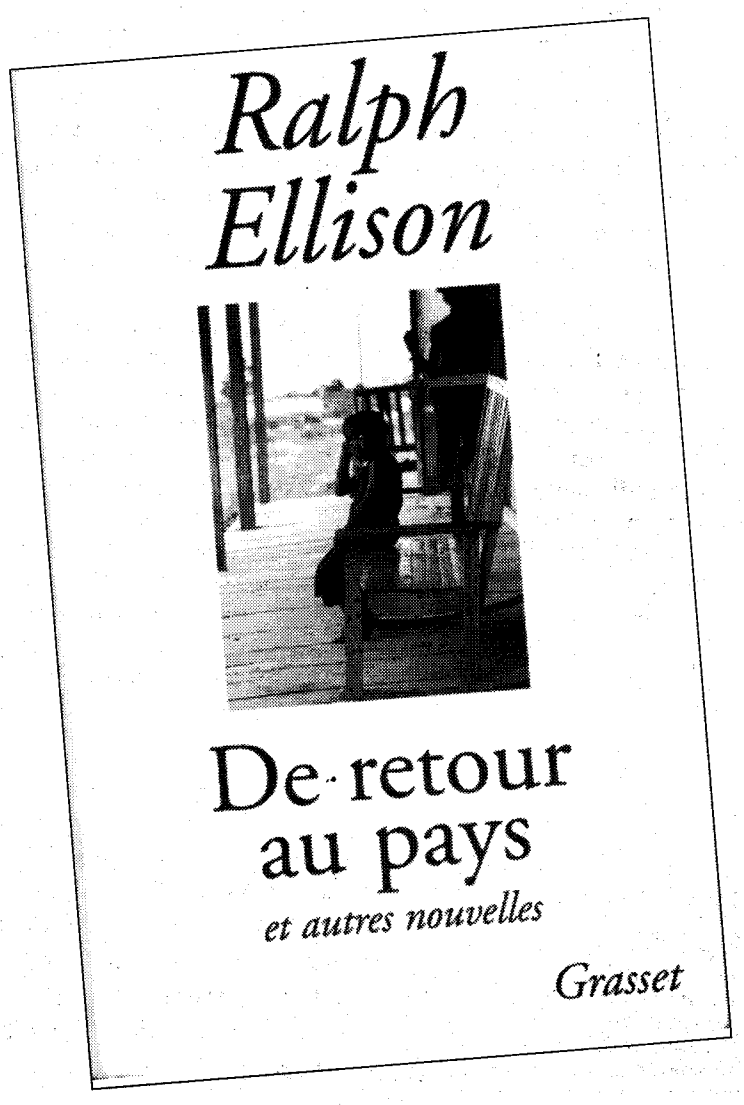

Soul in the hole
de Danielle Gardner

Il s'agit d'un reportage qui montre les jeunes noirs des quartiers pauvres de Brooklyn à New-York se passionner pour le basket de rue, le street-basket-ball. En fait de s'enthousiasmer, il s'agit plutôt d'une occupation pour combler le vide de ces jeunes laissés-pour-compte de la société, dealers ou délinquants pour la plupart. Le basket est surtout un moyen, comme le foot dans des pays pauvres, d'échapper à la misère et au ghetto.

La réalisatrice a suivi une équipe de basketteurs, l'équipe de Kenny's King, qui participe à une série de tournois organisés dans les rues et rassemblant la population des ghettos noir de la ville. Elle fait parler des jeunes basketteurs, en particulier l'un d'eux qui s'est révélé plus doué que d'autres. Sans lien avec sa famille qui se réduit à sa mère, vivant dans la rue, il passe ses journées comme beaucoup d'autres à jouer au basket sur des terrains improvisés du quartier. Son entraîneur qui habite aussi le ghetto s'est pris d'une affection paternelle pour lui et se démène pour l'envoyer à l'université. À travers les tournois on voit les relations dures entre les jeunes, marquées par la misère et la marginalisation. On entend un spectateur : « on leur apprend à jouer au basket pour éviter qu'ils se tirent dessus comme des lapins ». Puis on voit ce jeune entrer en première année universitaire, être remarqué pour ses facultés de basketteur et côtoyer un autre milieu que celui du ghetto. Mais il n'arrive pas à s'intégrer à l'université et finit par retourner dans les rues de Brooklyn.

Ce reportage d'une heure et demie nous montre donc des jeunes sans avenir dont la société américaine n'a pas le monopole. Ces jeunes noirs de Brooklyn nous rappellent ceux des cités d'ici ou d'ailleurs, des jeunes auxquels la société inculque le désespoir et la haine, l'un nourrissant l'autre.

Anne PYCTA

Face
d'Antonia Bird

Ce film, primé lors de festivals, se présente comme un polar pour l'été : un casse réalisé par un groupe qui ne tourne pas très bien, qui se défait autour du partage, un magot qui disparaît... un traître. Mais l'auteur a voulu visiblement faire plus que cela. Dans la lignée des films de Ken Loach, le film se veut ancré dans la réalité sociale anglaise des années 90. Le héros, fils d'une militante, est un ancien des manifestations des mineurs et sa petite amie continue le combat, désormais pour des Sans-papiers. Le résultat est parfois un peu pesant, et c'est dommage. Car pour le reste il montre bien comment la dégradation de la situation n'épargne personne, pas même ceux qui avaient cru pouvoir s'en sortir par des moyens individuels.

A. L.

À LA RENCONTRE DES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

LO

Les militants de Lutte Ouvrière, le parti d'Arlette Laguiller, sillonnent diverses régions à la rencontre des travailleurs, des chômeurs, des jeunes, afin de discuter des problèmes du monde du travail.

Il y a officiellement aujourd'hui trois millions de chômeurs et presque autant de travailleurs précaires, sous-payés et surexploités. Et contre ceux qui travaillent, le patronat aidé par le gouvernement multiplie les attaques pour leur faire accepter encore plus de flexibilité, des conditions de travail plus dures et des baisses de salaires. Partout, les travailleurs rencontrent les mêmes problèmes, dans les petites entreprises comme dans les plus grandes. Et ce que nous avons à discuter ensemble, c'est des moyens qu'il faudrait mettre en œuvre pour donner enfin un coup d'arrêt à tout cela.

Le problème qui pèse le plus, c'est celui du chômage. Ce chômage, il est possible, nécessaire et urgent, de le faire reculer. Mais pour cela, il faut prendre des mesures radicales, à la mesure de la gravité de la situation et en premier lieu interdire au patronat de licencier d'un côté tout en percevant, de l'autre, des millions et des millions de subventions de la part du gouvernement.

Le gouvernement actuel a continué la politique des précédents, qui consiste, sous prétexte justement d'aider les patrons à créer des emplois, à piocher dans le budget de l'État, alimenté par les impôts payés par la population laborieuse, pour leur verser des aides, sans aucune contrepartie favorable pour les travailleurs. Il faut mettre un coup d'arrêt à cela. Car il n'y a aucune raison, aucune fatalité, pour que ce soit toujours au monde du travail qu'on impose de se sacrifier pour que les profits continuent à grimper et que les riches continuent à s'enrichir !

Les militants de Lutte Ouvrière veulent reconstruire un parti qui soit vraiment au service des intérêts des travailleurs, un parti qui puisse défendre sans aucune compromission une politique communiste, révolutionnaire, dans les entreprises et dans les quartiers.

C'est de tout cela, des problèmes que nous rencontrons tous, comme de nos objectifs et de cette politique que nous pensons nécessaire à la classe ouvrière, que nous souhaitons discuter avec tous ceux qui le souhaitent, avec tous ceux qui se préoccupent de l'avenir du monde du travail et de toute la société.

Alors, si nous sommes présents à l'endroit où vous habitez ou à celui où vous prenez des vacances, n'hésitez pas à nous rencontrer.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Vendredi 7 août :
WIMEREUX (Pas-de-Calais)

PROVENCE

Vendredi 7 août :
MARSEILLE – Cours Julien
Samedi 8 août :
MARSEILLE – Plage du Prado

AQUITAINE

Vendredi 7 août :
CAPBRETON (Landes)
Samedi 8 août : DAX (Landes)
Lundi 10 août :
VIEUX-BOUCAU (Landes)
Mardi 11 août :
MIMIZAN (Landes)
Mercredi 12 août :
ST-GIRONS PLAGE (Landes)
Jeudi 13 août :
BISCAROSSE (Landes)
Vendredi 14 août :
CAP-FERRET (Gironde)
Samedi 15 août :
ARCACHON (Gironde)

SAÔNE ET LOIRE

Vendredi 7 août :
CHÂLON (Saône-et-Loire)
Samedi 8 août :
CHÂLON (Saône-et-Loire)

BRETAGNE

Vendredi 7 août :
GUINGAMP (Côtes-d'Armor)
Samedi 8 août :
LANNION (Côtes-d'Armor)
Lundi 10 août :
TRÉGUIER (Côtes-d'Armor)
Mardi 11 août :
PAIMPOL (Côtes-d'Armor)
Mercredi 12 août :
BINIC (Côtes-d'Armor)
Jeudi 13 août :
LAMBALLE (Côtes-d'Armor)
Vendredi 14 août :
DINAN (Côtes-d'Armor)

ROUSSILLON

Vendredi 7 août :
PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales)
Samedi 8 août :
LEUCATE-LA-FRANQUI (Aude)
Lundi 10 août :
ARGELÈS-SUR-MER (Pyrénées-Orientales)
Mardi 11 août :
SAINT-CYPRIEN-PLAGE (Pyrénées-Orientales)
Mercredi 12 août :
NARBONNE-PLAGE (Aude)
Jeudi 13 août :
CANET-PLAGE
Vendredi 14 août :
SAINTE-MARIE-PLAGE (Pyrénées-Orientales)
Samedi 15 août :
PORT-LA-NOUVELLE (Aude)

VENDEE

Vendredi 7 août :
SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ-SION (Vendée)
Samedi 8 août :
SAINT-JEAN-DE-MONTS (Vendée)
Lundi 10 août :
LES MOUTIERS-EN-RETZ (Loire Atlantique)
Mardi 11 août :
NOIRMOUTIER (Vendée)
Mercredi 12 août :
SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE (Vendée)
Jeudi 13 août :
L'ÉPINE (Ile de Noirmoutier, Vendée)
Vendredi 14 août :
LA BERNERIE-EN-RETZ (Loire-Atlantique)

VAUCLUSE

Vendredi 7 août :
CARPENTRAS (Vaucluse)
Samedi 8 août :
SORGUES (Vaucluse)
Lundi 10 août :
CAVAILLON (Vaucluse)
Mardi 11 août :
AVIGNON (Vaucluse)
Mercredi 12 août :
LE PONTET (Vaucluse)
Jeudi 13 août :
VAUVERT (Gard)
Vendredi 14 août :
NÎMES (Gard)
Samedi 15 août :
REMOULINS (Gard)

LANGUEDOC

Lundi 17 août :
SAINT-PIERRE-LA-MER (Aude)
Mardi 18 août :
AGDE (Hérault)
Mercredi 19 août :
VALRAS (Hérault)
Jeudi 20 août :
NARBONNE (Aude)
Vendredi 21 août :
BÉZIERS (Hérault)
Samedi 22 août :
BÉZIERS (Hérault)
Lundi 24 août :
PALAVAS-LES-FLOTS (Hérault)
Mardi 25 août :
MONTPELLIER (Hérault)
Jeudi 27 août :
NÎMES (Gard)
Vendredi 28 août :
SÈTE (Hérault)
Samedi 29 août :
CARNON-PLAGE (Hérault)

Leur société

Chômage : DE L'OPTIMISME GOUVERNEMENTAL À LA RÉALITÉ

Les dernières statistiques concernant le chômage ont annoncé une baisse de 14 000 chômeurs. A en croire certains, la tendance à la baisse se confirmerait puisque depuis dix mois la courbe est redevenue descendante. Évidemment, on peut soustraire 10 000 à 15 000 chômeurs chaque mois, mais sur un total officiel de 3 millions (et en réalité, bien plus), il en reste beaucoup et le taux de sans-travail s'établit à 11,8 % de la population active. C'est énorme ! A ce rythme, il faudrait près de 20 ans pour voir disparaître le chômage.

Assiste-t-on tout de même à une embellie sur l'emploi ? Pas si sûr lorsqu'on sait que si, sur un mois, le nombre des inscrits à l'ANPE a baissé de 0,8 %, sur les 12 derniers mois il a augmenté de 2 %. Et tout est à l'avenant, au point qu'il est difficile de croire à une quelconque amélioration notable.

Mais surtout, parmi ceux qui ont retrouvé un travail, combien ont un emploi précaire ? Combien font tout juste un peu plus de 78 heures, au-dessus desquelles on n'est plus considéré comme chômeur ? Ou encore, combien ont un emploi à temps partiel qui ne permet pas de vivre, combien ont un stage ou un contrat de quelques mois ?

Dans le même temps où étaient publiés les derniers chiffres du chômage, un autre constat était fait sur le travail en intérim. On y apprenait qu'en un an, il y a eu près de 40 % de travailleurs intérimaires en plus, avec une augmentation record dans l'automobile puisque la hausse du travail en intérim y est de 89,2 %. C'est dire si les industriels qui embauchent et débauchent des intérimaires en fonction de leurs carnets de commandes veulent avoir les mains libres pour assurer leur production sans prendre d'engagement vis-à-vis des travailleurs.

Pour les travailleurs, une telle situation signifie précarité, succession de périodes de chômage et de périodes d'emploi, avec la peur du lendemain qui peut faire accepter les pires conditions de travail. Et de cette exploitation accrue le patronat ne cache pas qu'il tire des profits en constante augmentation.

D'ailleurs ces profits sont des plus visibles puisque c'est presque quotidiennement qu'ils atteignent des niveaux records à la Bourse.

Alors l'argent est là, cet argent qui pourrait créer bien des emplois pour produire des richesses utiles à l'ensemble de la population, dans tous les domaines, à commencer par ceux de la santé, de l'éducation, du logement, des transports, des loisirs.

Samuel LATAN

Lutte Ouvrière – Directeur de publication : Michel Rodinson – Commission paritaire n° 64-995